

LE PREMIER MUSÉE D'AFRIQUE – NACÉRA BENSEDDIK

Jeudi 12 mai 10h-12h

Le 26 août 1845. Alger.

Le Roi a décidé sur proposition de M. le Maréchal Ministre de la Guerre qu'un Musée Algérien serait créé à Paris et placé à côté du Musée Egyptien. Ce rapprochement augmentera l'intérêt par l'analogie qu'il rappellera entre la campagne d'Égypte et les glorieux faits d'armes qui depuis quinze ans illustrent l'armée d'Afrique. Je vous prie de bien vouloir adresser ce que vous aurez pu recueillir à M. le Directeur de l'Intérieur à Alger où un local sera désigné pour recevoir tous les objets destinés au Musée Algérien de Paris...Signé : Maréchal Duc d'Isly ».

Entre 1838, date de la création, par A. Berbrugger, de la bibliothèque-musée dans l'ancienne caserne des janissaires, rue BabAzzoun, et 1897, date de l'inauguration dans le Parc de Galland (aujourd'hui Parc de la Liberté) du Musée des Antiquités Algériennes et d'Art musulman, longue et constante fut la maturation du projet de mise en valeur des œuvres patrimoniales de l'Algérie en un lieu digne d'elles. De l'indépendance à nos jours, l'ex-Musée Stéphane Gsell devenu Musée National des Antiquités a progressivement accru ses moyens humains et financiers ; est-il pour autant devenu l'institution muséale moderne, dynamique et ouverte à ses publics que l'Algérie est en droit de posséder ?

Bibliographie

-N. ABDELOUAHAB, K. DJAMA et A. SOLTANI, Hommage aux conservateurs du Musée National des Antiquités depuis sa création jusqu'en 1988, *Annales du Musée National des Antiquités*, 6, 1997, p. 49-60.

-F. BENOUNICHE, *Le Musée National des Antiquités d'Alger*, Ministère de l'Information et de la Culture, Alger 1974.

-R. CAGNAT, Musées archéologiques de l'Afrique de Nord, Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie, *Journal des savants*, 17, 1919. p. 18-29.

-G. DOUBLET, *Musée d'Alger*, Paris 1890.

-G. MARYE et J. WIERZEJSKI *Catalogue du Musée National des Antiquités Algériennes*, Alger 1899.

-G. WUILLEUMIER, *Musée d'Alger. Supplément*, Paris 1928.